

# La Gazette

## Saint-Quentin-en-Yvelines

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**  
**LES MAIRES DE SQY DÉNONCENT « L'ATTAQUE DE L'ÉTAT CONTRE LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »**  
**Actu page 6**

# Une maison de santé pluridisciplinaire pour 2024

**Dossier page 2**

La ville des Clayes-sous-Bois a posé le 12 octobre la première pierre de sa future Maison de Santé pluridisciplinaire (MSP) en présence de tous ses partenaires.



**MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**  
**Un futur immeuble hybride au cœur de l'Hypercentre**  
**Actu page 7**

**MAGNY-LES-HAMEAUX**  
À l'école André Gide, la Ville poursuit la végétalisation de ses cours **Page 5**

**COIGNIÈRES**  
Des améliorations évoquées pour le quartier du Pont de Chevreuse **Page 7**

**TRAPPES**  
Cancer : un « Accueil sein » à l'hôpital de Trappes **Page 8**

**FAITS DIVERS**  
Les policiers de Plaisir arrêtent un voleur s'en prenant aux séniors **Page 10**

**RUGBY**  
Plaisir poursuit son sans-faute et reste leader **Page 12**

**CULTURE**  
Un programme très dense pour Halloween à SQY **Page 14**

**SQY**  
**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES A RENDU HOMMAGE À DOMINIQUE BERNARD**  
**Actu page 4**



**COIGNIÈRES**  
**Enfin un nouvel atelier pour l'association Art gravure SQY**  
**Actu page 4**



**TRAPPES**  
**Les Yvelines expérimentent le nouvel accompagnement du RSA**  
**Actu page 8**

**En 2023, profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.**

**Contact : pub@lagazette-sqy.fr**

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines  
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

LES CLAYES-SOUS-BOIS

# Une maison de santé pluridisciplinaire pour 2024

► LA RÉDACTION

Dès 2024, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines comptera une Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de plus. Le jeudi 12 octobre dernier, la ville des Clayes-sous-Bois a posé la première pierre de sa maison de santé. Un projet qui s'installera dans l'ex-centre de sécurité sociale (lire notre édition du 29 mars 2022), qui aboutira dans le courant de l'année prochaine et qui tient notamment à la volonté du maire, Philippe Guiguen (DVD).

Car après avoir touché essentiellement les zones rurales, la question de la désertification médicale touche désormais également les zones urbaines comme Saint-Quentin-en-Yvelines. Un phénomène constaté partout ailleurs en France et qui s'explique en particulier par le contexte général de vieillissement de la population. Face à ce besoin de prise en charge en matière d'accompagnement à l'autonomie, des politiques d'intervention volontaristes facilitant le financement des projets immobiliers des MSP et cabinets médicaux regroupés ont été développées par l'Agence régionale de santé (ARS), le conseil régional d'Île-de-France, le conseil départemental des Yvelines et Saint-Quentin-en-Yvelines.

## Des partenaires fidèles

Un partenariat essentiel, notamment pour les financements, et qui a permis l'installation de maisons de santé sur le territoire. Car, comme le souligne le maire des Clayes-sous-Bois, « malgré ma volonté, malgré notre volonté, ce projet n'aurait jamais vu le jour sans le soutien indéfectible de nos partenaires financeurs qui eux aussi y ont cru et [le] portent à nos côtés : la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines à hauteur de 1 million d'euros, le département des Yvelines à hauteur de 900 000 euros et la région Île-de-France qui vient très récemment de nous rejoindre avec un soutien d'un montant de 250 000 euros ».

Après Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt, Trappes, Plaisir ou encore Maurepas, c'est donc les Clayes-sous-Bois qui va faire partie du club des MSP avec pour seul objectif de répondre aux besoins de la patientèle. « La maison de santé plu-



ridisciplinaire leur offrira de multiples solutions dans la recherche de professionnels de la santé, qui s'apparente de plus en plus à un casse-tête au quotidien, a poursuivi Philippe Guiguen lors de son discours de la pose de la première pierre. Elle devra être à même de créer les conditions nécessaires pour attirer les professionnels de santé, et notamment de jeunes médecins. »

Un élément fondamental dans la réussite du projet, comme l'a rappelé Michel Laugier (UDI), sénateur des Yvelines fraîchement réélu, et ex-président de SOY, de 2014 à 2017 : « En tant que président de Saint-Quentin-en-Yvelines, j'avais fait voter un fonds de concours pour la construction de ces MSP. [...] Nous avons il y a quelque temps inauguré la maison de santé universitaire. Il faut bien penser les choses en amont pour avoir les professionnels. Il faut accompagner la santé aujourd'hui sinon on ne s'en sortira pas. Les déserts médicaux sont à nos portes », a déclaré celui qui a aussi été maire de Montigny-le-Bretonneux.

Et Philippe Guiguen de donner quelques précisions sur la MSP : « Elle sera un espace moderne et accueillant, équipé des dernières technologies médicales. Le 4<sup>e</sup> étage que nous avons souhaité ajouter au bâtiment d'origine nous permet de compléter le parcours de soins pour répondre aux enjeux de la médecine moderne. Il accueillera toute une unité de radiographie et d'imagerie médicale à des fins diagnostiques et thérapeutiques, dotée des dernières technologies en la matière. Elle regroupera des médecins généralistes, des spécialistes, des infirmiers, des kinésithérapeutes et

La Maison de santé « sera un espace moderne et accueillant, équipé des dernières technologies médicales », affirme le maire des Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen.

bien d'autres professionnels de santé. Cette maison de santé représente bien plus qu'un simple bâtiment. C'est un symbole de progrès, de solidarité et de soins de qualité pour tous les bénéficiaires. Elle incarne notre volonté, commune, de prendre soin de nos proches. »

## Une MSP moderne

Conscientes de l'accentuation de la désertification médicale et de la difficulté de monter des projets dans le contexte actuel, les différentes institutions partenaires n'ont donc pas hésité à mettre la main à la poche. « C'est important aujourd'hui de voir une commune, une Agglomération, un Département qui soutient puissamment ses communes et une Région qui permettent de faire émerger ce genre de projet », a souligné Othman Nasrou (LR), 2<sup>e</sup> vice-président de la Région, chargé de la jeunesse, de la promesse républicaine, de l'orientation et de l'insertion professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche, représentant Valérie Pécresse lors de la cérémonie.

« En disant cela, je salue le maire des Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen, qui me disait très récemment la difficulté pour les communes de porter des investissements à un moment où l'État fait porter l'essentiel de l'effort sur le bloc communal, où l'État donne des explications malhonnêtes sur les marges de manœuvre des uns et des autres, poursuit-il. Le levier de l'investissement public est du côté des collectivités et dans ces logiques partenariales qui se développent ici, dans un sujet

aussi important. Nous sommes dans une région où plus de 1 700 000 Franciliens n'ont plus de médecin traitant, c'est la réalité aujourd'hui de la désertification médicale, alors nous avons financé plus de 600 structures de ce type-là, parce que nous avons besoin de renforcer l'attractivité des professionnels de santé. »

Cofinanceur du projet, Jean-Michel Fourgous (LR), président de Saint-



L'équipement « regroupera des médecins généralistes, des spécialistes, des infirmiers, des kinésithérapeutes et bien d'autres professionnels de santé », énumère Philippe Guiguen.

Quentin-en-Yvelines, a précisé qu'il attend « beaucoup de ces maisons de santé : apporter une solution concrète et efficace à la crise de la santé et aux déserts médicaux ; elle permet de rassembler de nombreuses offres de soins tout en créant de la proximité et du travail ensemble. Elle permet de créer une émulation et des interactions entre les professionnels de santé, c'est fondamental. On sait que les grands modèles les plus performants sont ceux qui réunissent dans un même lieu

différents acteurs qui peuvent travailler en interconnexion. Cette maison de santé donnera enfin aux professionnels une infrastructure et un environnement de travail porteur ». Et d'annoncer : « Il faut augmenter les budgets en termes de formation de médecins. Nous y contribuons avec notre futur campus santé en lien avec la faculté de médecine. »

## Une lutte coordonnée et active

Enfin, Pierre Bédier (LR), le président du département des Yvelines, particulièrement actif dans ce domaine de la santé, a rappelé que « nous sommes dans une zone blanche en matière de santé, et le Département a décidé d'agir comme aucun département en France. Nous avons décidé d'investir dans 23 maisons médicales, selon tous les types, soient 32 millions d'euros. Plus de la moitié ont été réalisées et, comme elles ne sont pas totalement pleines (85 %), nous faisons une pause avant de lancer un autre programme pour les remplir à 100 % et évaluer ce que l'on a fait de l'argent des Yvelinois. On voit que la qualité de vie des gens change. La santé est devenue un des piliers de la promesse républicaine et

nos concitoyens ne comprennent pas que ce pilier s'effrite. »

Ainsi, Philippe Guiguen a conclu cette pose de première pierre en assurant sa « conviction que cette maison de santé sera un véritable atout pour notre territoire et ses habitants. Elle renforcera notre tissu social, favorisera l'accès aux soins pour tous et contribuera à améliorer la qualité de vie de chacun. » ■



**DG GROUP**

—  
Imaginer  
Mutualiser  
Construire  
—



Plus durables, plus qualitatifs,  
plus économes en énergies, les  
projets réalisés par DG GROUP  
répondent aux nouvelles attentes  
fondamentales de la société



**CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine**



**ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA**



**SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE**

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin

contact@dgroup.fr

01 60 21 13 22

**dgroup.fr**

**Bâtir en toute sérénité**

**Promoteur et constructeur**

## SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

## Saint-Quentin-en-Yvelines a rendu hommage à Dominique Bernard

Les 16 et 17 octobre, toutes les communes de SQY ont rendu hommage à Dominique Bernard, professeur de lettres tué le 13 octobre dernier à Arras lors d'un attentat terroriste.

► PIERRE PONLEVÉ

Le 13 octobre dernier, un nouvel attentat terroriste a frappé la France. Dominique Bernard, un professeur de lettres âgé de 57 ans, qui enseignait au collège Gambetta, situé à Arras, a lâchement été assassiné par un ancien élève de l'établissement, radicalisé. Le professeur a été nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume par le président de la République, Emmanuel Macron. À l'appel de l'Association des maires de France, des rassemblements citoyens ont été organisés, notamment à SQY, pour lui rendre hommage ainsi qu'aux trois blessés de l'attaque.

À Trappes, le maire Génération.s, Ali Rabeh, a prononcé un discours suivi par *La Gazette*, devant de nombreux Trappistes rassemblés sur la place de la République. « Un héros est mort. Il s'appelait Dominique Bernard. Il avait 57 ans et était le père de trois filles », a introduit l'édile, avant de rappeler le sort funeste qu'ont connu d'autres « héros », comme



Dans les villes de SQY (ici à Trappes), de nombreux habitants ont assisté à l'hommage rendu à Dominique Bernard, professeur de lettres assassiné dans un collège d'Arras par un ancien élève radicalisé.

Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné dans des circonstances tragiques, ou le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, tué par un terroriste dans un supermarché à Trèbes (Aude), en 2018. Interrogée par *La Gazette*, une habitante de Trappes ayant assisté à l'hommage s'est confiée, émue : « C'était important pour moi de venir ici, d'assister à cet hommage. Il faut être uni face à l'obscurantisme. L'école est très importante. »

L'édile a poursuivi son discours : « Dominique Bernard n'est pas mort par hasard, il est mort parce qu'il a agi en héros, mais aussi et surtout parce

qu'il était un enseignant. Lui, l'agrégué de lettres, aurait pu choisir d'enseigner au lycée au sein des classes préparatoires. Il avait le choix et il avait fait le choix moins confortable d'enseigner au collège, à cet âge trouble où se forgent les caractères, les opinions et les destins [...]. Il y a trois ans, quasiment jour pour jour, un enseignant mourait sous les coups du fanatisme religieux. Il s'appelait Samuel Paty. Et à travers ce rassemblement, nous honorons également sa mémoire. »

« Je voudrais conclure en citant René Char, que Dominique Bernard aimait tant. "Au plus fort de l'orage il y a toujours un oiseau pour nous rassurer.

C'est l'oiseau inconnu, il chante avant de s'envoler", a conclu le maire avant d'inviter les Trappistes à respecter une minute de silence et d'entendre *La Marseillaise*.

Au même moment, Nicolas Dainville, le maire LR de la commune voisine de La Verrière, s'est lui aussi exprimé : « Comment accepter que la moitié de nos enseignants soient aujourd'hui contraints à l'autocensure ? Que certains thèmes comme l'enseignement de la Shoah soient aujourd'hui tabous et très difficiles ? [...] Le "pas de vagues", les renoncements, minent notre école. Cette institution qui doit pourtant rester coûte que coûte ce sanctuaire de la liberté d'expression et ce cœur battant de notre République. »

Et d'enchaîner : « C'est pourquoi, aujourd'hui, permettez-moi aussi de tirer la sonnette d'alarme. Il y a quelque chose de pire que l'horreur, c'est la répétition de l'horreur. » Des mots forts prononcés avant de rappeler de nombreuses victimes « dont on ne se souvient parfois même plus [le] nom, [le] visage », a déclaré l'édile sur un ton grave avant de respecter une minute de silence et de chanter l'hymne national.

À Guyancourt, le maire, François Morton (DVG), a prononcé un discours devant les habitants rassem-

blés sur le parvis de l'hôtel de ville : « Vendredi 13 octobre, l'indicible s'est de nouveau produit. Dominique Bernard, professeur de lettres à Arras, a été assassiné et la République perd de nouveau l'un des siens, a-t-il commencé par rappeler. Le terrorisme islamiste a de multiples visages, de très (trop) nombreux bras, mais le même mode opératoire : attaquer par surprise pour créer le chaos, nous paralyser, nous diviser [...]. S'en prendre aux enseignants en est le signe le plus évident [...]. Les valeurs de la République que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité sont un bagage absolument indispensable [...]. Et je le dis, moi, aux enseignants : ne lâchez rien, chers collègues. Vous n'êtes pas seuls. »

Joséphine Kollmannsberger, l'édile LR de Plaisir, visiblement émue lors de son discours, a rappelé le nom des professeurs tués depuis une trentaine d'années : « En 30 ans, cinq professeurs ont perdu la vie. C'est énorme, c'est affreux [...]. En parallèle de cela, il se passe des choses très graves dans le monde [...]. C'est une période très difficile, on n'arrive pas à être sereins, à être détendus avec ce qu'il se passe [...]. Albert Camus disait : "la paix est le seul combat qui vaille la peine d'être mené" », a conclu l'édile avant de respecter une minute de silence et de chanter *La Marseillaise*. ■

## COIGNIÈRES

## Enfin un nouvel atelier pour l'association Art gravure SQY

Contrainte de quitter ses locaux d'Élancourt, l'association a fini par trouver un nouveau lieu d'installation dans un ex-local commercial à Coignières, où elle a emménagé cet été, et qui a été inauguré le 14 octobre.

► ALEXIS CIMOLINO

L'association Art gravure SQY a enfin trouvé un nouveau lieu d'accueil pour son atelier. Auparavant implantée à Élancourt, l'association et sa quarantaine d'adhérents ont été contraints de partir en raison du projet de réaménagement de la zone des IV Arbres, où se situaient ses locaux. Autant dire qu'après des années d'angoisse sur son avenir, l'installation depuis cet été dans de nouveaux locaux, à Coignières, est vécue comme un soulagement.

« Ça fait plus de cinq ans qu'on savait qu'on devait partir, donc on est très soulagés, car toutes nos démarches n'avaient pas abouti, jusqu'au moment où on a rencontré M. le maire de Coignières, et enfin des gens qui voulaient nous accueillir », nous a confié Catherine Delmelle, présidente d'Art gravure

SQY, le 14 octobre lors de l'inauguration du nouvel atelier. Un atelier pourtant deux fois plus petit que le précédent, puisque sa surface s'élève à 100 m<sup>2</sup>, contre 200 pour celui d'Élancourt. « On a pu optimiser l'espace comme on a pu, mais je pense qu'on a réussi à bien tout caser, pour que tout soit très fonctionnel et que chaque poste de travail ait aussi son espace », estime Catherine Delmelle, affirmant que l'atelier comporte, des postes de travail, « des rangements en dessous, nos tables d'ancrage, et nos différentes presses aussi bien pour la taille douce que la taille d'épargne ».

Mais pour en arriver là, il a fallu démarcher la municipalité de Coignières, qui s'est montrée convaincue. « Notre 1<sup>er</sup> rencontre, c'était il y a deux ans et demi à peu près », a rappelé le



Le local est deux fois moins grand que celui d'Élancourt, mais « on a réussi à bien tout caser, pour que tout soit très fonctionnel et que chaque poste de travail ait aussi son espace », assure Catherine Delmelle (à gauche sur la photo).

maire, Didier Fischer (DVG), lors de son discours d'inauguration. Le projet a mûri, et il a alors fallu trouver un local. Le choix s'est porté sur le petit espace commercial Le Village, dans des locaux qui abritaient auparavant une pharmacie. L'association s'est montrée partante pour s'installer dans ce local, malgré la surface et bien qu'il ait fallu d'importants travaux, réalisés par des agents municipaux de février à juillet 2023. « Tout a été nettoyé. Il y a des cloisons qui sont tombées, ils ont refait des cloisons comme nous on voulait, selon nos plans », précise Catherine Delmelle.

C'est au prix de ces difficultés que le patrimoine de la gravure a pu rester à SQY, porté par cette association

vieille de 41 ans. Didier Fischer insiste d'ailleurs sur le « patrimoine matériel » que constituent les machines d'Art gravure, notamment « une presse qui remonte au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'autres de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ». « Au-delà du patrimoine matériel, c'est aussi un patrimoine historique qu'on accueille, poursuit-il. On sait aussi qu'on s'inscrit dans une tradition historique forte des premières impressions, et ça remonte au VI<sup>e</sup> siècle en Chine. »

Catherine Delmelle espère désormais attirer plus d'adhérents. Les personnes intéressées pour suivre des cours au sein de l'atelier cette année peuvent d'ailleurs encore s'inscrire. Renseignements sur [artgravure78.wordpress.com](http://artgravure78.wordpress.com). ■

## MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

## Le pôle jeunesse de la Ville aide les collégiens à trouver un stage

Le pôle jeunesse de Montigny propose trois ateliers en octobre pour aider les collégiens dans leur recherche de stage de 3<sup>e</sup>.

Premier contact avec le monde du travail, le stage de découverte professionnelle à effectuer en classe de 3<sup>e</sup> est une première expérience très enrichissante pour les collégiens. Ainsi, le pôle jeunesse de Montigny propose un accompagnement en ce sens à travers plusieurs ateliers organisés les 25, 27 et 31 octobre, de 10 h 30 à 16 h 30. L'occasion pour les collégiens de « réaliser des tests d'orientation basés sur les goûts, les centres d'intérêt, et de découvrir différents métiers avec des casques de réalité virtuelle », précise la municipalité sur son site internet. Ces ateliers sont accessibles sur inscription, attention cependant, le nombre de places étant limité. Un repas sera offert aux participants le midi. D'autres stages similaires sont également proposés les 8 et 15 novembre. Détails sur le site internet [montigny78.fr](http://montigny78.fr).



■ EN IMAGE

**PLAISIR** Une fresque sur le thème de l'olympisme trône fièrement sur le gymnase Nicole Hassler

En l'espace de quatre jours, les adolescents fréquentant l'espace jeune de Plaisir ont réalisé une fresque sur le thème de l'olympisme, sur la façade du gymnase Nicole Hassler, du mardi 10 au vendredi 14 octobre. Quatre jours de travail, encadrés par les artistes de l'association Art'Pop, une association à but non lucratif, qui a pour objectif de développer des actions artistiques de proximité. « Après plusieurs ateliers menés au cours de l'année dans le cadre du projet Graff & Sport, cette fresque est l'aboutissement d'un travail collaboratif qui perdurera sur la façade du gymnase Nicole Hassler en mettant en avant les valeurs du sport », se réjouit la municipalité sur sa page Facebook. Ainsi, pour les amateurs de street-art, il est possible de venir admirer la fresque sur le gymnase, qui est situé juste à côté du palais des sports Pierre de Coubertin.

**ÉLANCOURT** Un atelier pour apprendre à dessiner des mangas pendant les vacances de la Toussaint

Un stage de mangas pour les 11-25 ans se tient du 25 au 27 octobre à la ferme du Mousseau. Il sera animé par un professeur mangaka de l'école « Bonjour France Japon ».

Vous êtes fan de mangas mais incapable de réussir à réaliser des dessins liés à cet univers ? La commune d'Élancourt organise, du 25 au 27 octobre de 9 h à 12 h, à la ferme du Mousseau, un stage pour apprendre l'art du manga. À destination des 11-15 ans, il sera animé par un professeur mangaka de l'école « Bonjour France Japon ». Les tarifs de participation s'élèvent à 50 euros par personne (règlement par chèque ou carte bancaire). Attention, l'atelier est limité à dix places. Les inscriptions s'effectuent auprès du guichet Enfance-Éducation sur présentation d'une attestation de responsabilité civile et d'un justificatif de domicile. Détails sur [elancourt.fr](http://elancourt.fr).

**MAGNY-LES-HAMEAUX**

**Avec l'école André Gide, la Ville poursuit son projet de végétalisation de ses cours de récréation**

Quelques mois après l'inauguration de la nouvelle cour végétalisée du groupe scolaire Corot-Samain, la municipalité a débuté les travaux de celle de l'école Gide, qu'elle espère terminer au printemps.

► ALEXIS CIMOLINO

Après l'école Corot-Samain en avril dernier, la ville de Magny-les-Hameaux s'attaque désormais à la végétalisation de la cour d'un deuxième établissement de la commune, dans le cadre du projet « Ma cour passe au vert ». Les travaux ont commencé depuis début juillet dernier à l'école André Gide, dans le quartier du Buisson.



« On a fait un gros travail pour enlever du goudron, [...]. Tout le travail de modelage de l'ensemble du terrain est fini, on a des pelouses qui ont été plantées », glisse le maire.

« On a fait un gros travail pour enlever du goudron [...]. Tout le travail de modelage de l'ensemble du terrain est fini, on a des pelouses qui ont été plantées », confie le maire de Magny-les-Hameaux, Bertrand Houillon (Génération.s), interrogé par La Gazette sur le sujet le 7 octobre dernier. Reste à réaliser des plantations d'arbres à la Toussaint, ou encore la pose de jeux et

de mobilier urbain à Noël. « Après Noël, ça sera fait à 97 % », annonce la Ville.

En sachant bien sûr que le chantier a surtout lieu durant les vacances

scolaires « pour ne pas empêcher les enfants d'utiliser la cour », précise le maire. Il souligne que, dans l'ensemble, les travaux de la cour de l'école André Gide sont « plus conséquents, puisque l'ensemble doit faire à

peu près deux ou trois fois la taille de la cour Corot ». Au total, 800 m<sup>2</sup> de béton ont été remplacés par des végétaux et des matériaux filtrants, et les enfants bénéficieront de 200 m<sup>2</sup> en plus pour chaque cour (élémentaire et maternelle), selon le magazine municipal.

**D'autres cours d'école devraient suivre**

La municipalité entend, si tout va bien, inaugurer la nouvelle cour en avril. Le budget pour la végétalisation de cette cour s'élève à 380 000 euros. Sollicités par la Ville, des financements de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de la région Île-de-France sont en attente. Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse a par ailleurs aidé Magny pour réaliser les études préalables à ce projet.

Un projet pour lequel la Ville a travaillé « sur le même principe que pour Corot : une participation des enfants, des enseignants, des personnels communaux qui interviennent, des parents », avance Bertrand Houillon. Une cour de l'école Corot dont

le maire assure d'ailleurs avoir eu de très bons retours : « Les enfants sont ravis, les parents sont contents puisque leurs enfants sont ravis, les enseignants utilisent l'ensemble de ces espaces aussi. [...] Et puis nos personnels de l'animation utilisent aussi l'ensemble de l'espace pour les accueils périscolaires et les temps du midi. Donc ils voient aussi les éléments pédagogiques, et puis, plus particulièrement sur les périodes de chaleur comme on peut en connaître de plus en plus, voient aussi l'intérêt, notamment sur la partie du fond, qu'on a totalement ouverte, avec des arbres déjà à maturité. »

Lédile espère le même succès avec la cour de l'école Gide, qui « était minérale à 98 % », avec « deux ou trois arbres enfermés et c'est tout, tout le reste ce n'était que du goudron ». La municipalité entend ensuite inscrire d'autres écoles dans la démarche. « On va aussi regarder un peu le recul qu'on a sur la cour Corot [...] Mais notre objectif, à terme, c'est de revoir l'ensemble des cours d'écoles qui sont les plus minérales, et celles qui ont le moins d'ombre », affirme Bertrand Houillon. ■

## SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

## Les maires de SQY dénoncent « l'attaque de l'État contre les collectivités territoriales »

Les 12 maires de Saint-Quentin-en-Yvelines ont signé une tribune commune sur la « perte de leur autonomie fiscale ».

## ► LA RÉDACTION

La déclaration du président de la République, lors d'une interview diffusée dans les journaux télévisés de TF1 et France 2 le dimanche 24 septembre, ne passe visiblement pas auprès des élus locaux. Le président Emmanuel Macron déclarait alors que « quand vous avez votre taxe foncière qui augmente, ce n'est pas le gouvernement, [...] c'est votre commune qui le décide. Et c'est un scandale quand j'entends des élus qui osent dire que c'est la faute du gouvernement. » Une déclaration qui a soulevé un tollé. Les 12 maires de Saint-Quentin-en-Yvelines ont signé une tribune commune dans laquelle ils « dénoncent la perte de leur autonomie fiscale ».

Premier à prendre la plume, Philippe Guiguen (DVD), le maire des Clayes-sous-Bois, a saisi le président de la République par courrier pour l'interpeller sur ses récentes déclarations et les mécanismes des régimes fiscaux des collectivités territoriales : « Aujourd'hui, le seul levier fiscal qu'il nous reste est la taxe foncière



Les maires de SQY ont profité de l'Université des mairies de l'Ouest parisien, le 11 octobre, pour faire entendre leur mécontentement.

qui, rappelons-le augmente mécaniquement chaque année, sur la base des valeurs locatives et sur lesquelles les collectivités territoriales n'ont aucune action. Par ailleurs, je rappelle que la taxe foncière, que je n'ai pas augmentée depuis 12 ans, pèse sur une seule catégorie de nos concitoyens, les propriétaires. Notre ville, comme beaucoup d'autres, fait face à des défis financiers importants et les dotations de fonctionnement que nous percevons aujourd'hui sont très insuffisantes. Elles ne permettent même plus de couvrir des services essentiels à nos habitants,

notamment en matière d'éducation, de santé, de sécurité, et de services publics locaux. »

Et le maire des Clayes-sous-Bois d'ajouter, dans un communiqué de la Ville : « [...] Le gouvernement voudrait nous faire porter la responsabilité d'une gestion désastreuse des finances publiques, alors même que nos budgets sont à l'équilibre et que nous devons sans cesse relever des défis insolubles, tels que l'explosion de la facture énergétique. Aux Clayes-sous-Bois, cela représente 200 % d'augmentation. Sans compen-

sation, c'est l'asphyxie programmée des communes comme la mienne. »

Les maires de Saint-Quentin-en-Yvelines ont donc profité de l'Université des mairies de l'Ouest parisien (Umop), le mercredi 11 octobre à Port-Marly, pour faire entendre leur mécontentement. Rappelant la situation, ils demandent « l'indexation de la DGF sur l'inflation pour que le pouvoir d'action des collectivités territoriales soit préservé, rapporte l'agglomération de SQY dans un communiqué. « La Dotation globale de fonctionnement (DGF) n'est pas une libéralité, c'est de l'argent qui est dû aux collectivités, poursuit le communiqué. C'est la compensation d'un certain nombre d'impôts locaux qui ont été supprimés. Si les dotations et compensations fiscales sont gelées, cela signifie que 60 % des recettes ne s'actualisent pas. C'est une attaque de l'État contre les collectivités territoriales. »

Dans leur tribune, les élus de SQY considèrent également que « le gouvernement fait payer aux collectivités une dégradation de la situation budgétaire de l'État, à laquelle ils n'ont pas contribué ces dernières années ». Et de poursuivre en rappelant que « les budgets des communes sont à l'équilibre, la dette est maîtrisée, et l'investissement local représente 70 % de l'investissement public. Il est donc du devoir de l'État

de ne pas entraver la liberté d'agir des maires. Ils connaissent les besoins de leurs habitants, qui se tournent en priorité vers eux lorsqu'ils sont en difficulté ». Collégalement, ils demandent donc « une réforme en profondeur des mécanismes financiers pour garantir une répartition équitable des ressources financières et l'indexation de la DGF sur l'inflation ».

Une situation qui met de nombreux maires en difficulté, comme le rappelle l'édile de Voisins-le-Bretonneux, Alexandra Rosetti (UDI), dans l'édito de son magazine municipal d'octobre : « [...] Oui, la taxe foncière a augmenté de façon conséquente cette année à Voisins, nous nous en sommes largement expliqués dans ces colonnes et je comprends que certains Vicinois puissent ressentir le besoin d'exprimer leur colère. La logique voudrait que ces mécontentements soient directement adressés à ceux qui décident de réduire année après année l'autonomie fiscale des collectivités. Pourtant ce sont bien les élus locaux, « à portée de baffes » des habitants, qui sont le réceptacle de toutes les colères. [...] L'équipe municipale et moi-même continuerons donc à expliquer et à répondre à toutes les interrogations, même les plus critiques, de Vicinois, tant que les règles élémentaires de respect et de courtoisie sont au rendez-vous, ce qui est de moins en moins le cas, hélas. » ■

## ■ EN BREF

### ÉLANCOURT Des tablettes en vente pour les seniors

La ville d'Élancourt vend les tablettes iPad utilisées par les scolaires à prix avantageux aux seniors. Attention, il faut s'inscrire avant le 30 octobre.



La commune d'Élancourt a choisi de proposer les tablettes précédemment utilisées par les scolaires à un public senior élancourtois de 62 ans et plus, pour un tarif de 50 euros.

Une nouvelle fois, la ville d'Élancourt propose aux seniors élancourtois de 62 ans et plus d'acquérir des tablettes iPad mini au prix très avantageux de 50 euros. La Ville a choisi de proposer les tablettes précédemment utilisées par les scolaires. Ces

dernières conservent en effet un très bon état de fonctionnement pour l'usage domestique : aller sur internet, utiliser des applications, écouter de la musique, faire des photos, être en visioconférence avec ses proches... Pour profiter de cette vente, il faut s'inscrire en ligne avant le 30 octobre, via le lien : [bit.ly/3risDz5](http://bit.ly/3risDz5).

Vous pouvez également remplir un formulaire disponible à l'accueil de l'Agora et de l'hôtel de ville, et le déposer dans les urnes prévues à cet effet. La remise des tablettes se fera courant novembre (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Si vous avez besoin d'aide pour prendre en main votre nouvelle tablette, la Ville propose les services de conseillers numériques France Services, sur rendez-vous individuel ou lors de conférences collectives. Détails sur [elancourt.fr](http://elancourt.fr). ■

## ■ EN BREF

### SQY Des dons de sang à Villepreux, Montigny, Voisins et Magny

Quatre dons de sang sont prévus en octobre à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Quatre villes de Saint-Quentin-en-Yvelines sont concernées par les collectes de l'Établissement français du sang (EFS), car les besoins sont toujours importants et les réserves sont faibles. À Montigny-le-Bretonneux, une collecte mobile de sang se fera le jeudi 26 octobre, de 14 h 30 à 19 h 30 devant le théâtre de SQY. À Voisins-le-Bretonneux, une nouvelle collecte de sang aura lieu le vendredi 27 octobre, de 14 h 30 à 19 h 30, à la Maison du Mérançais (1, rue Marie Dorval).

#### Prise de rendez-vous obligatoire sur internet

À Villepreux, la collecte de sang sera organisée le samedi 28 octobre, de 12 h à 17 h, à l'accueil de loisirs Gérard Philipe (11, rue de la Fontaine aux Dames). Enfin, à Magny-les-Hameaux, une opération de don de sang se déroulera le mardi



Face aux besoins toujours importants et aux réserves faibles, quatre opérations de collecte de sang ont lieu entre le 26 et le 31 octobre à SQY.

31 octobre, de 14 h 30 à 19 h 30, au pôle musical et associatif Blaise Pascal. Les prises de rendez-vous sont obligatoires pour ces collectes. Elles s'effectuent sur le site internet [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr). ■

## ■ COIGNIÈRES

### Carte d'identité : un service réservé aux PMR

La mairie a lancé un service uniquement pour les personnes à mobilité réduite pour les demandes de cartes nationales d'identité.

Depuis le 16 octobre 2023, la mairie de Coignières a mis en place un Dispositif de recueil (DR) mobile permettant à un agent municipal habilité de se déplacer à domicile pour recueillir les données d'état-civil personnelles des personnes à mobilité réduite (sur présentation d'un justificatif médical) et d'enregistrer une demande de carte d'identité est effective. Attention : ce nouveau service est réservé aux PMR. Pour cela, il faut prendre rendez-vous directement à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture. L'agent sera l'interlocuteur direct entre l'usager et la préfecture. L'agent habilité par la préfecture sera détenteur d'une carte personnelle ANTS. Renseignements au 01 30 13 17 88.

COIGNIÈRES

## Des améliorations évoquées pour le quartier du Pont de Chevreuse

Une réunion publique évoquant des améliorations de la qualité de vie des riverains du quartier du Pont de Chevreuse s'est déroulée le 14 septembre dernier.

► PIERRE PONLEVÉ



L'idée d'installer un portique pour éviter le passage des poids lourds sur le pont de Chevreuse a été saluée par la majorité des habitants.

Les riverains du quartier du Pont de Chevreuse, à Coignières, ont assisté à une réunion publique le 14 septembre dernier, pour réfléchir avec la municipalité à des pistes d'amélioration sur quatre points que sont la sécurité des déplacements, les problèmes de stationnement, les questions d'urbanisme et l'accès aux rigoles royales et au Val Favry.

Premier point et pas des moindres : la sécurité des déplacements. Une première idée évoquée concernant la rue du Pont de Chevreuse, un axe jugé

« utile et pratique » par la majorité des habitants, serait d'installer un portique qui empêcherait la traversée du pont par les poids lourds, encore trop nombreux à emprunter cette rue. L'idée a été adoptée après un vote à main levée. En complémentarité, un marquage au sol d'une ligne blanche peut être fait « pour bien délimiter les espaces et pour améliorer les croisements difficiles dans cette rue », a précisé Cyril Longuépée, adjoint coignérien chargé de l'urbanisme. Toujours question sécurité, les habitants ont fait part de leur souhait de résoudre

les problèmes de visibilité dans cette rue. « À la fin de la rue du Pont de Chevreuse, il faut installer un second miroir sur la gauche car, actuellement, il n'y en a qu'un seul à droite et c'est très dangereux de s'insérer sur la Voie latérale sud », a témoigné une habitante.

Pour endiguer la vitesse excessive dans la rue du Mesnil-Saint-Denis, l'idée retenue est de mettre un feu tricolore intelligent (qui s'adapte à la vitesse des conducteurs, Ndlr) à la place du panneau Stop existant. « C'est une proposition que l'on peut faire à SQY, pour qu'ils étudient la possibilité de mettre un feu à cet emplacement », a expliqué le maire DVG, Didier Fischer. Concernant la rue du Buisson Chevreul, qui est interdite d'accès à toute personne non riveraine, un renfort de la signalisation peut être apporté des deux côtés de la rue. « Actuellement, il n'y a qu'un seul panneau Sens interdit, qui est parfois envahi par la végétation, donc assez invisible », a indiqué un habitant.

Le quartier est déjà en proie à des difficultés de stationnement. Le point d'amélioration discuté sur ce sujet est d'agrandir le parking situé près des rigoles royales. « On arriverait à une dizaine de places supplémentaires », a déclaré Cyril Longuépée. Une dizaine de places de parking supplémentaires pourraient aussi voir le jour dans la rue du Mesnil-

Saint-Denis. « Nous pourrions également réglementer l'accès aux différentes places de parking dans le quartier pour tenter de rendre le stationnement moins anarchique », a poursuivi l'adjoint.

Sur la question de l'urbanisme, « une enquête publique sera lancée début 2024, pour connaître l'avis des habitants sur la rétrocession de la rue du Buisson Chevreul à la commune de façon à ce qu'on en assume l'entretien », a expliqué l'édile. Par ailleurs, la mairie a acheté un terrain sur une zone humide de 7 000 m<sup>2</sup>, situé rue du Mesnil-Saint-Denis, pour potentiellement y créer un verger avec, pourquoi pas, des aires de jeux pour les enfants. « Pour l'instant nous ne sommes pas encore fixés et de toute façon rien ne se construira sur ce terrain », a rassuré le maire.

Enfin, dernier point évoqué : l'accès aux rigoles royales et au Val Favry. Outre les garde-corps du pont qui sont en mauvais état et qui vont être refaits, le manque d'entretien sur le chemin de halage pose problème. « On pourrait acheter un petit matériel avec le budget participatif qui nous permettrait de tondre deux trois fois par an, car l'entreprise chargée de cette tonte, qui passe une fois par an, nous a indiqué qu'elle n'a pas les moyens de passer davantage. L'idée serait de réaliser une petite sente piétonne partant du Mesnil jusqu'au Val Favry », a suggéré le maire devant l'adhésion des habitants. ■

## GUYANCOURT Une prime contre la précarité énergétique accordée aux familles monoparentales modestes

La ville de Guyancourt a décidé d'accorder une prime de 100 à 150 euros par foyer et par année civile pour les familles monoparentales, sous conditions de ressources.

Dans ce contexte de coûts de l'énergie qui flambent et d'inflation, la ville de Guyancourt a décidé d'accorder une prime aux familles monoparentales. Pour en bénéficier, il faut être habitant de Guyancourt depuis plus d'un an, avoir un quotient CAF inférieur à 900 euros, et ne pas être bénéficiaire du RSA, liste la municipalité sur son site internet. Cette prime peut être attribuée une fois par année civile. Son montant s'élève à 100 euros par foyer pour les familles avec un enfant à charge et 150 euros pour les familles avec plusieurs enfants à charge. Pour demander cette prime, il est nécessaire de transmettre un dossier complet par courrier ou par mail au service social et l'animation des seniors (ou le déposer dans la boîte aux lettres de l'hôtel de ville). Ce dossier doit comporter une photocopie de l'avis d'imposition 2022, la dernière attestation de paiement de la CAF, une photocopie de la dernière facture ou de l'échéancier de leur fournisseur d'énergie à leur nom, et un RIB. Renseignements au 01 30 48 34 28 ou 01 30 48 34 12.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

## Un futur immeuble hybride au cœur de l'Hypercentre

L'ensemble Le Premium sera constitué d'un bâtiment de 10 000 m<sup>2</sup> alliant coliving et coworking et d'un immeuble de bureaux de 3 000 m<sup>2</sup>. L'ensemble doit être livré en 2<sup>e</sup> trimestre 2025.

► ALEXIS CIMOLINO

C'est l'une des réalisations phare qui devraient participer à redynamiser les abords de la gare et l'Hypercentre de Montigny-le-Bretonneux, en pleine mutation (lire nos éditions du 18 avril et du 3 octobre derniers). Le programme Le Premium, constitué de deux bâtiments, qui seront construits à l'ex-emplacement de l'immeuble de l'Insee, a connu sa symbolique pose de 1<sup>re</sup> pierre le 17 octobre.

### À l'emplacement de l'ex-bâtiment de l'Insee

Le projet est porté par le promoteur Akera, qui a déjà réalisé plusieurs opérations dans le quartier, dont la restructuration de l'immeuble L'International, devenu Le

Carré, où siège l'entreprise Expleo, ou plus anciennement le bâtiment Futura III. « C'est notre 5<sup>e</sup> projet ici, confie Philippe Rayé, président d'Akera. On a fait notre trou [ici] et on connaît parfaitement le marché. »

Akera a racheté en 2019 à l'État l'immeuble de la direction régionale de l'Insee (construit entre 1982 et 1984), qui avait déménagé quelques mètres plus loin dans la commune en 2013. « L'immeuble Insee est donc resté vide depuis. En 2018, nous, Akera, étions en pleins travaux de restructuration de l'immeuble International, de l'autre côté de la rue, rappelle Philippe Rayé. La réussite de cette 1<sup>re</sup> grande opération de restructuration dans l'Hypercentre de Montigny, qui répon-



The Babel Community sera propriétaire du bâtiment principal et y développera son concept mêlant « de l'hébergement, du coworking, de la restauration, du sport », affirme son président.

dait aux volontés conjointes de SQY et de la Ville de rénovations urbaines sur un secteur gare vieillissant, nous a convaincus de poursuivre sur une autre opération similaire, en espérant si possible moins complexe. »

Mais moins complexe, elle ne l'a pas été. Devenu propriétaire du bâtiment fin 2019, Akera a enclenché début 2020 des travaux de désamiantage qui se sont révélés très lourds et pour lesquels le promoteur a « battu le record » par rap-

port à ses précédentes opérations, concède Philippe Rayé. Akera s'est ensuite rapproché de The Babel Community, avec qui il a signé le 12 juin dernier une vente en l'état futur d'achèvement de l'un des deux bâtiments du projet.

The Babel Community, c'est cette entreprise ayant imaginé des immeubles hybrides associant coliving et coworking. Elle sera donc propriétaire du principal immeuble de l'ensemble Le Pre-

mium. Un bâtiment de 10 000 m<sup>2</sup>, en R+8, où elle pourra développer son concept inauguré pour la 1<sup>re</sup> fois à Marseille en 2017, et depuis développé dans plusieurs villes en France.

L'idée est en réalité venue en 2015 de « mêler dans un même bâtiment de l'hébergement, du coworking, de la restauration, du sport, pour répondre essentiellement à la problématique de l'hébergement des jeunes actifs dans les grandes métropoles », évoque Benoît Jobert, président de The Babel Community, accompagné par la Caisse des dépôts dans ce projet, et qui vise à implanter ce type de résidences « dans les 15 principales villes françaises d'ici 2025 ».

L'autre bâtiment, de 3 000 m<sup>2</sup>, et indépendant de The Babel Community, accueillera des bureaux dont Akera lancera la commercialisation début 2024, pour un utilisateur unique ou plusieurs utilisateurs, précise Philippe Rayé. L'ensemble Le Premium doit être livré au 2<sup>e</sup> trimestre 2025. ■

## TRAPPES

## Les Yvelines expérimentent le nouvel accompagnement du RSA

Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, et Pierre Bédier, président du département des Yvelines, ont signé le protocole France Travail, le 17 octobre à Trappes.

► LA RÉDACTION

Après avoir annoncé sa volonté de réformer l'accompagnement des allocataires du RSA, le gouvernement a lancé des expérimentations dans 18 départements. Dans les Yvelines, c'est le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines qui a été choisi pour mener cette expérimentation jusqu'à la fin de l'année 2024.

« Depuis le 10 juillet 2023, 4 800 allocataires du RSA résidant sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines bénéficient d'un accompagnement renouvelé, indique le Département dans son communiqué. Les expérimentations lancées devront permettre à 100 % des allocataires du RSA d'être accompagnés vers un emploi durable, correspondant à leur projet professionnel. »

Le mardi 17 octobre, c'est à Trappes, dans les locaux de la Caf des Yvelines, qu'Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, est venu signer la convention d'expérimentation



Le choix des Yvelines n'est pas anodin, « c'est l'une des plus importantes expérimentations en France avec presque 5 000 bénéficiaires du RSA », selon Olivier Dussopt (au centre sur la photo).

avec le président du département des Yvelines, Pierre Bédier (LR).

« C'est un territoire qui s'efforce d'innover. Cette innovation est inscrite dans nos gènes et en particulier dans l'administration départementale, où nous sommes conscients que [...] c'est par l'innovation et l'innovation sociale que nous trouverons les voies pour améliorer le service public [...], a expliqué Pierre Bédier lors de son discours. [...] Je suis ravi que nous nous soyons engagés dans cette affaire. [...] Cela part bien.

Nous ferons tout pour que cela atterrisse bien aussi. Les sommes engagées seront à terme une économie. Le RSA, ce sont 260 millions d'euros pour le Département. » Avant d'ajouter un mot sur la remise au travail des allocataires du RSA, « une vue de l'esprit » pour certains.

Le choix des Yvelines n'est cependant pas anodin pour le ministre, Olivier Dussopt, « d'abord parce que c'est l'une des plus importantes expérimentations en France avec presque 5 000 bénéficiaires du RSA. [...] Ici, dans les Yvelines, il y a cette tradition

de l'insertion, donc nous avons fait le choix d'une expérimentation plus conséquente. Cela permet d'accompagner des publics plus variés et aussi de tirer de meilleures conclusions et enseignements de cette expérimentation. »

Et de répondre à Pierre Bédier : « Nous avons une loi aujourd'hui qui prévoit la possibilité de renforcer l'accompagnement des allocataires ; qui dit que notre objectif doit être de pouvoir proposer 15 heures d'activité par semaine, d'accompagnement, d'insertion, de formation... Et je le dis et le redis, il ne s'agit ni de travail gratuit ni de bénévolat obligatoire, mais bien d'activités adaptées aux personnes, pour qu'elles soient efficaces et permettent le retour à l'emploi. » Ainsi, dans les 15 à 20 h, certains pourront passer le permis ou le code, participer à des forums de l'emploi, à des ateliers d'écriture de CV ou à des formations, etc.

« Dans toutes les expérimentations, l'accueil du public, le contact, le diagnostic systématique à deux regards, pôle emploi et les travailleurs sociaux du département, ça marche. Cela marche parce que le diagnostic est meilleur et l'orientation plus pertinente. Le retour à l'emploi est plus élevé, les professionnels s'enrichissent à travailler ensemble dans un climat de confiance », a enfin souligné le ministre, Olivier Dussopt. ■

## YVELINES Le Département reçoit un prix pour sa mise en place d'un budget vert

Le budget vert du Département a été récompensé par le prix de l'innovation de l'Afigese.

Le département des Yvelines a reçu le prix de l'innovation de l'Afigese (le réseau des financiers, gestionnaires, évaluateurs et managers des collectivités territoriales) pour son budget vert. Ce prix est décerné aux collectivités territoriales pour leurs démarches innovantes. Le Département souligne dans un communiqué que ce budget vert « a été construit sur une méthode basée sur les 17 objectifs du développement durable de l'ONU, permettant ainsi d'analyser toutes les dépenses et missions des collectivités territoriales. Cette initiative répond à 3 enjeux principaux : 1. les enjeux climatiques et le développement durable, désormais au cœur des finances des collectivités, 2. le renouvellement du métier de financier, 3. le sens donné à l'action publique. » Une équipe transversale a été mise en place et rassemble des contrôleurs de gestion, des analystes de données, un expert externe sur les objectifs de développement durable et l'opérateur Seine et Yvelines Environnement. Avec cette approche, ce budget vert a permis une prise de conscience de ses répercussions, positives ou non, sous l'angle du développement durable.

### EN BREF

## TRAPPES

## Cancer : un « Accueil sein » à l'hôpital de Trappes

L'Hôpital privé de l'Ouest parisien propose désormais un « Accueil sein » dans son établissement.



Ramsay Santé souhaite ainsi « proposer un accès direct à une équipe médicale spécialisée en cas d'anomalie suspectée pour une consultation et/ou des examens d'imagerie afin d'établir un diagnostic précis ».

Pour lutter plus efficacement encore contre le cancer du sein, en ce mois d'Octobre rose, le groupe Ramsay Santé a annoncé dans un communiqué du 13 octobre que deux de ses établissements yvelinois, l'Hôpital privé de Versailles et l'Hôpital privé de l'Ouest parisien,

à Trappes, mettent en place sur chaque site, un dispositif d'« Accueil sein ». Pour le groupe, « il s'agit de proposer un accès direct à une équipe médicale spécialisée en cas d'anomalie suspectée pour une consultation et/ou des examens d'imagerie afin d'établir un diagnostic précis ».

Les patientes présentant des anomalies mammaires peuvent ainsi bénéficier d'une consultation médicale dans un délai inférieur à 72 h pour une première évaluation.

### Première évaluation dans un délai inférieur à 72 h

Dans son communiqué, le groupe Ramsay Santé précise que « lors de cette première consultation, des examens complémentaires peuvent être prescrits (imagerie médicale, prélèvements, biopsie) si la situation le nécessite ». « Les patientes sont alors reçues une nouvelle fois quelques jours plus tard par le médecin, pour poser un diagnostic, ajoute-t-il. Si la suspicion de maladie est confirmée, les patientes bénéficient d'une prise en charge rapide et pluridisciplinaire reposant sur un parcours personnalisé. Si une intervention chirurgicale est nécessaire, elle est alors programmée dans les plus brefs délais. » ■

### EN BREF

## SQY SQY et Voisins récompensés pour le futur quartier de la Remise

Saint-Quentin-en-Yvelines et Voisins-le-Bretonneux ont remporté le Prix interdépartemental de l'innovation urbaine pour l'écoquartier Le Parc du Lac, à la Remise.

À l'occasion de l'Université des mairies de l'Ouest parisien, le 11 octobre au Port-Marly, les présidents des départements des Yvelines, Pierre Bédier (LR), et des Hauts-de-Seine, Georges Siffredi (LR), ont remis les trophées 2023 du Prix interdépartemental de l'innovation urbaine aux collectivités yvelinoises et alto-séquanaises lauréates.

Ce prix récompense des communes et intercommunalités innovantes des Yvelines et des Hauts-de-Seine dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux, et dont les innovations visent à améliorer le bien-être et le cadre de vie des habitants.

Cette année, 15 collectivités des deux départements ont reçu le Prix interdépartemental de l'in-

novation urbaine. Parmi elles, l'agglomération de SQY et la commune de Voisins-le-Bretonneux, pour le projet d'écoquartier Le Parc du Lac dans la catégorie Innovations environnementales.

### 15 collectivités yvelinoises et alto-séquanaises primées

Ce projet comprendra notamment « plus de 50 % d'espaces végétalisés avec un bois en cœur d'îlot et 1 000 m<sup>2</sup> de jardins partagés », ainsi que 543 logements « organisés en îlots de petite taille implantés au sein d'un tissu aéré en bande et le long d'une rigole historique », ou encore une crèche, des commerces, une piste de BMX, un skatepark et un centre paroissial, rappellent les deux Départements dans un communiqué. ■



# ENTRETENIR

---

Nos équipes s'appuient sur leur expertise pour réparer et renforcer durablement vos ouvrages.

---



Joint de chaussée - Montargis - ©Alexis Toureau

## FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Alors qu'elle se promenait aux abords d'une aire de jeux pour les enfants dans le square Crevillent à Fontenay-le-Fleury le 12 juin dernier, une dame âgée de 88 ans a été abordée par un jeune homme d'origine ivoirienne et âgé de 16 ans qui est arrivé en France en 2021. Il s'est adressé à elle sans qu'elle n'en comprenne ses propos. Puis, le jeune homme est reparti.

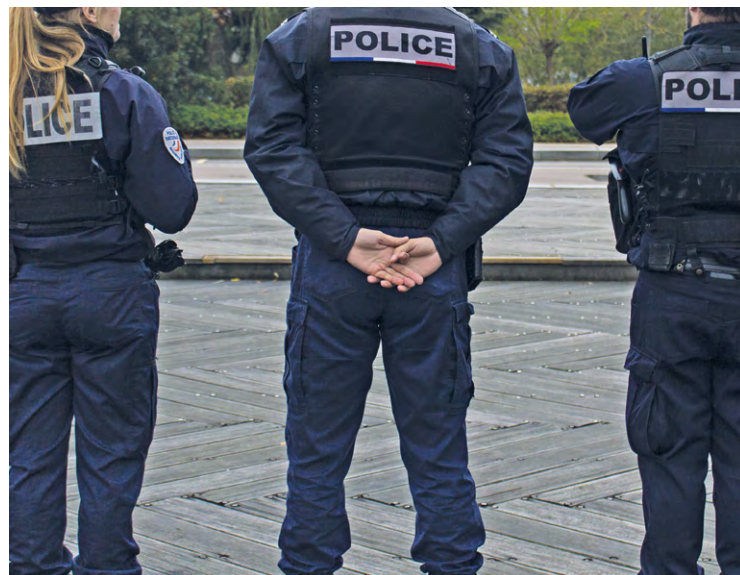
### Il vole à l'arraché les colliers de deux femmes âgées

Lorsque la femme s'est dirigée vers la sortie du square, le jeune homme est revenu pour lui demander où se trouvait la gare. La victime lui a répondu qu'elle ne savait pas et alors qu'elle repartait dans le sens opposé, elle a senti qu'on lui arrachait son collier. Elle a constaté que c'était le jeune homme qui, en prenant la fuite, a perdu une de ses claquettes. L'ADN prélevé sur celle-ci a été transmis à un laboratoire qui a fourni une identité un mois plus tard.

Entre-temps, un second vol de collier à l'arraché a eu lieu quatre jours plus tard au même endroit par le même individu. Là, il a volé le collier d'une femme âgée de 76 ans. Cette victime a rappelé le commissariat, une semaine plus tard, en précisant qu'elle avait croisé à nouveau son agresseur. Elle s'est rendue au

## Plaisir Les policiers de Plaisir ont arrêté un voleur qui s'en prenait aux personnes âgées

Un mineur âgé de 16 ans a arraché deux colliers à des personnes âgées en juin dernier alors qu'elles se promenaient tranquillement dans un square.



Les policiers de Plaisir ont arrêté un jeune homme de 16 ans qui a reconnu avoir volé à l'arraché des colliers à des personnes âgées.

commissariat et a reconnu le jeune homme sur une planche photo que les policiers lui ont présentée.

Le parquet a décidé de joindre les deux affaires. L'enquêteur chargé du dossier a trouvé son adresse. Le jeune voleur résidait dans un foyer pour mineurs situé à Fontenay-le-Fleury. Il y était connu sous une identité différente, avec sept ans de moins par rapport à la première identité enregistrée au TAJ (Traitement d'antécédents judiciaires).

Dans la matinée du 19 octobre, deux enquêteurs se sont rendus dans ce foyer pour l'interpeller. La perquisition de sa chambre n'a pas permis de découvrir les colliers dérobés. Cependant, sa seconde

claquette a été retrouvée. Deux montres de luxe qui se sont révélées contrefaites lui ont été confisquées pour être détruites.

Le mis en cause est connu des services de police, car il a fait partie d'un groupe de quatre individus interpellés pour avoir dérobé des objets lors d'un pillage au cours des émeutes de juin-juillet dernier. Il a reconnu avoir volé les deux colliers à l'arraché, précisant que « c'est plus facile de s'attaquer à des personnes âgées ». Il a ajouté avoir revendu les deux colliers (600 euros l'un et 150 l'autre) à un homme à Paris et a envoyé l'argent à sa mère restée en Côte d'Ivoire. Il a été remis en liberté et est convoqué devant le juge des enfants le 16 janvier 2024. ■

## Les Clayes-sous-Bois

### Des policiers surprennent un homme en flagrant délit de cambriolage

Des policiers de la Bac ont surpris un homme en train de cambrioler un pavillon situé aux Clayes-sous-Bois. Il a été arrêté sans incident.

Le lundi 16 octobre, à 21 h 15, des policiers de la Bac (Brigade anticriminalité) nuit ont été requis pour un cambriolage commis par deux individus en train de se dérouler dans une habitation située aux Clayes-sous-Bois. Arrivés devant le pavillon, les policiers ont constaté que des lumières étaient allumées à l'intérieur du domicile et ont remarqué que la porte d'entrée avait été forcée. En

entrant dans l'habitation, les policiers tombent nez à nez avec un individu, vêtu de noir, en train de fouiller les armoires.

### Il a immédiatement été interpellé

Il a immédiatement été interpellé, sans incident. Le second suspect est resté introuvable dans le logement. ■

## Guyancourt

### Des détonations relatives à des coups de feu dans le quartier du Pont du Rouitoir

Dans la nuit du samedi 21 au dimanche 22 octobre, vers minuit, des détonations ont résonné dans le quartier du Pont du Rouitoir, à Guyancourt. « Selon une source policière, il s'agirait d'un conflit entre deux bandes rivales, lié au trafic de stupefiants, ajoutant que d'autres détonations ont été entendues dans ce secteur ces dernières semaines », indique 78actu. Il n'y a eu aucune victime. Une enquête menée par la sûreté départementale est en cours pour identifier les protagonistes. ■

## Saint-Quentin-en-Yvelines Des hommages entachés par plusieurs événements

Plusieurs hommages à Samuel Paty et Dominique Bernard, ont été perturbés par des événements, notamment à Trappes.

Le lundi 16 octobre, toutes les communes de Saint-Quentin-en-Yvelines ont rendu hommage à Dominique Bernard, le professeur de lettres tué lors d'un attentat terroriste à Arras, par un ancien élève de l'établissement, radicalisé (lire page 4).

### Inscriptions sur les murs à Trappes

Néanmoins, pendant ce moment solennel, plusieurs événements dans les Yvelines ont entaché les différents hommages. Un individu âgé de 24 ans et originaire de Voisins-le-Bretonneux a été interpellé rue Vauban à Ver-

sailles. Le lundi 16 octobre, vers 15 heures, ce jeune homme a été aperçu par une employée de la médecine du travail de Versailles, en train de regarder une vidéo du Hamas sur son smartphone. « Il s'est mis à parler seul et a dit qu'il voulait commettre un attentat », précise des propos rapportés par nos confrères de 78actu.

À Trappes également, où des inscriptions ont été découvertes sur les murs à l'angle de la rue Alexandra David-Néel et le boulevard Martin Luther King. On pouvait lire cette inscription au feutre noir : « Hamas ≠ terroriste et 795 enfants morts ». ■

## Yvelines

### Le château de Versailles évacué six fois en une semaine à cause d'alertes à la bombe

Le château de Versailles a été évacué une sixième fois après une énième alerte à la bombe le samedi 21 octobre.

Et de six. En une semaine, six alertes à la bombe se sont déclarées au château de Versailles. La dernière en date est celle du samedi 21 octobre. « Un homme de 37 ans soupçonné d'être l'auteur d'une des fausses alertes à la bombe au château de Versailles a été interpellé et placé en garde à vue », a appris le vendredi 20 octobre Franceinfo, auprès du parquet de Versailles. Cet homme, inconnu de la justice, souffrirait « de troubles psychiatriques », ajoute Le Parisien.

### Deux alertes passibles de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende

Ainsi cela porte à six le nombre de fausses alertes à la bombe depuis une semaine. La première alerte remonte au samedi 14 octobre vers 17 h. Le château avait entièrement été évacué de ses touristes et de l'ensemble du personnel, comme à chaque fois.

Le maire DVD de Versailles, François de Mazières, explique pourquoi cela est problématique. « Des visiteurs hésitent à venir maintenant », a-t-il déclaré le vendredi 20 octobre à Franceinfo. « Ça pose de très gros problèmes en termes de fonctionne-



Chaque jour, le lieu est visité par des milliers de touristes, entre 10 000 et 15 000 personnes.

ment pour le château », poursuit-il. Les visiteurs étrangers, nombreux à visiter le château, « ont préparé leur voyage depuis longtemps et ont réservé leur créneau horaire », explique-t-il. Car, chaque jour, le lieu est visité par des milliers de touristes, entre 10 000 et 15 000 personnes. En ce contexte compliqué, ces menaces sont toujours prises très au sérieux. Pour l'instant, plus de peur que de mal, « les précédentes alertes se sont soldées par de fausses alertes », indique un article de 20 Minutes. Des sanctions peuvent être prises contre ceux propageant de fausses informations. « Ces fausses alertes à la bombe peuvent être passibles de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende », précise le Code pénal. ■

# SEPUR UNE ENTREPRISE ENGAGÉE...

**POUR DES TERRITOIRES PLUS DURABLES**

#Objectif 0 gazole 2025

**POUR UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE FORTE**

#91/100 notre index d'égalité

**POUR DES TERRITOIRES CONNECTÉS**

#Plus de 1000 véhicules géolocalisés

@Sepur



@Groupe\_Sepur



@Groupe\_Sepur



# Sepur

Engagés pour l'avenir  
de nos territoires

## Rugby Plaisir poursuit son sans-faute

**Ambitieux mais prudents, les Plaisirois ont pulvérisé Amiens (54-3) le 22 octobre, enchaînant leur 5<sup>e</sup> victoire bonifiée en autant de matchs.**



Les Jaune et Bleu de Plaisir n'ont fait qu'une bouchée d'Amiens (victoire 54-7), le 22 novembre à domicile lors de la 5<sup>e</sup> journée de Fédérale 2.

LA GAZETTE DE SOY

Le début de saison parfait continue pour le Plaisir rugby club (PRC). Les Plaisirois ont enregistré leur 5<sup>e</sup> victoire avec bonus offensif en autant de matchs cette saison en Fédérale 2. Le PRC a étrillé Amiens à domicile (54-3) le 22 octobre. Alors avant-derniers (et maintenant derniers) au classement, les pauvres Amiénois n'ont pas pu faire grand-chose pour arrêter la furia plaisiroise, bien qu'ils aient marqué les premiers points dans ce match, sur pénalité. Les seuls de la partie d'ailleurs. Une entame que ne manquait pas de souligner le coach plaisirois, perfectionniste, à l'issue du match.

**Les deux 1<sup>res</sup> places en saison régulière et les 8<sup>es</sup> de finale comme objectif**

« En termes de points et de comptabilité, c'est parfait. Après, aujourd'hui, dans le contenu, il y a encore des choses à revoir, juge Sébastien Roncalli. On a quand même mis du temps à se mettre en place, on a quand même été menés en début de match. Il y a en 1<sup>er</sup> mi-temps pas mal de petites choses à revoir, notamment sur la touche. Sinon, après, ça s'est mis en place en 2<sup>e</sup> mi-temps, j'avais un gros banc aussi. »

Passée cette entame ratée et ce retard à l'allumage, Plaisir allait en effet dérouler. 8 essais, dont 7 transformés, ont été inscrits par les Plaisirois dans ce match. « On est effectivement dans la continuité des premiers matchs, on confirme aujourd'hui, apprécie l'entraîneur. C'était important de bien finir ce 2<sup>e</sup> bloc à la maison, et d'attaquer ce 3<sup>e</sup> complètement sereins. »

Un bloc de matchs où Plaisir, qui a déjà battu Auxerre, Versailles, Antony, Plouzané et donc Amiens, sera confronté à Maisons-Laffitte, Gennevilliers, Orsay, Saint-Malo, Le Rheu et Ris-Orangis d'ici la fin 2023. « Pour le moment, on n'a pas joué les gros de la poule, car pour moi, c'est plus Orsay, Le Rheu, Saint-Malo, Gennevilliers, qui nous reste à prendre encore. On pourra voir sur les derniers matchs de la phase aller si on confirme nos bons débuts », prévient Sébastien Roncalli.

Les Plaisirois sont pour l'instant bien sûr largement en tête de leur poule avec 27 points, soit 6 d'avance sur leur dauphin, Saint-Malo. Le PRC devra toutefois être à la hauteur face à ces adversaires s'il veut rester en haut du classement et remplir son 1<sup>er</sup> objectif, celui de terminer à une des deux 1<sup>res</sup> places, ce qui lui permettrait d'accéder directement en 16<sup>es</sup> de finale, et d'éviter ainsi un match de barrage. Ce par quoi avait dû passer le club l'année dernière, qui avait fini 3<sup>e</sup> de la saison régulière.

« On vise les 2 1<sup>res</sup> places, confie le coach des Jaune et Bleu. Après, en phase finale, on a perdu juste avant le match de montée l'année dernière, donc on aimerait vivre ce match (Plaisir avait été éliminé en 16<sup>es</sup> de finale par Saint-Priest, et il faut atteindre les quarts de finale pour monter en Fédérale 1, Ndlr). »

Ambitieux, Sébastien Roncalli reste aussi prudent, évoquant la stabilité de l'effectif. « On est sur le même groupe [que la saison dernière]. On a quelques joueurs qui sont arrivés, qui nous ont rejoints, mais c'est des joueurs des clubs d'à côté, donc il n'y a pas eu un recrutement du dessus, car financièrement, de toute façon, on n'a pas le budget à Plaisir pour prétendre à ce genre de recrutement, concède le techni-

rien du PRC. *Donc ce qu'on aimerait, c'est confirmer cette belle saison de l'année dernière et faire mieux.* » Il se dit « serein » tout en mettant en garde contre « la surconfiance », et ajoute aussi, à propos du budget du club : « Si tu veux vraiment exister en Fédérale 1, il te faut le million, et on en est loin. On est à la moitié. »

### La ProD2 à l'horizon 2023

Le Plaisir rugby club poursuit néanmoins son ambitieux projet de développement, lui qui vise la ProD2 à l'horizon 2032 et travaille beaucoup au développement de la formation. « Le projet est en place, et ça, se développe plutôt très bien. L'année dernière, on a eu notre centre d'entraînement labellisé par la Direction technique nationale (DTN), rappelle Sébastien Roncalli. *Donc ça, c'est une belle avancée, on est reconnus dans notre formation. Maintenant, il nous manque, au niveau structurel, quelques petites choses : l'éclairage sur notre terrain d'honneur, un bâtiment entre les deux terrains qu'on aimerait avoir, pour avoir notre internat, avoir une nouvelle salle de musculation pour pouvoir accueillir nos jeunes toujours en permanence ici. On est dans le bon sens, mais il nous faudrait quelqu'un avec un petit compte en banque qui viendrait nous aider, un petit mécène.* » ■

## Omnisports Venez tester le basket et l'escalade à Élancourt cette semaine

La commune d'Élancourt renouvelle son opération « Testez le sport » durant les vacances de la Toussaint. Du 23 au 26 octobre, de 17 h 30 à 19 h, il est possible de venir s'essayer à l'escalade et au basket au gymnase Chastanier, à l'initiative des clubs Les Geckos d'Élancourt et du Basket club d'Élancourt. Les séances sont

gratuites, en accès libre, et ouvertes à tous les âges, souligne la municipalité, rappelant que « Testez le sport » « favorise l'activité physique en permettant à tous les Élancourtois de profiter gratuitement de nos infrastructures sportives sur des créneaux encadrés, en partenariat avec nos associations ». Détails sur elancourt.fr. ■

## Handball Deux de chute pour les Ignymontaines

Battues lors de la journée précédente à Alfortville, les handballeuses de l'AS Montigny-le-Bretonneux ont de nouveau chuté, le 22 octobre, à Lomme, dans la métropole lilloise. Une défaite de 6 buts (36-30) à l'issue d'un match où les Ignymontaines auront quasiment été menées tout du long, hormis durant les premières minutes. Malgré une Romane Damiens adroite et prolifique (9 buts en 13 tirs), Monti-

gny concède donc son 3<sup>e</sup> revers en 6 journées dans ce championnat de N2, et pointe à la 7<sup>e</sup> place de sa poule de 12 équipes, à 3 points de son adversaire du jour. Après cette salve de deux matchs de suite à l'extérieur dont elles sont rentrées bredouilles, les Ignymontaines devront se relancer à domicile lors de la prochaine journée, le 28 octobre. Sauf que c'est le leader, Rosières Saint-Julien, qui se présentera au gymnase Coubertin. ■

## Basket Trappes relève la tête

En très grande difficulté depuis le début de la saison, avec une seule victoire en cinq matchs, l'ESC Trappes-SQY s'est donné de l'air en l'emportant chez la réserve de Rueil, la lanterne rouge, le 14 octobre lors de la 6<sup>e</sup> journée de N3 (78-70). Les

Trappistes remontent à la 11<sup>e</sup> place de leur poule de 14 équipes. À noter que, quelques jours plus tôt, Trappes s'était incliné de trois points seulement au 1<sup>er</sup> tour de la Coupe de France face à Alfortville (74-71), club évoluant une division au dessus. ■

## Rugby L'URC78 encore battu et lanterne rouge

Autre club phare de l'ovale saint-quentinoise, l'Union rugby centre 78 (URC78) poursuit son chemin de croix en ce début de saison dans le championnat de Régionale 1. Le club est même lan-

terne rouge après sa 3<sup>e</sup> défaite en autant de journées, cette fois sur le terrain de Montmorency (33-13), le 22 octobre. Prochain rendez-vous le 5 novembre face à Terres de France. ■

## Football Le FO Plaisir organise son annuelle Challenge cup ce week-end

**La 3<sup>e</sup> édition de ce tournoi international mettant aux prises des équipes U12 de clubs amateurs et professionnels se tient les 28 et 29 octobre au stade Bernard Giroux.**

Le FO Plaisir (FOP) organise les 28 et 29 octobre la 3<sup>e</sup> édition de son annuelle Challenge cup. Ce tournoi international auquel participent des équipes de moins de 12 ans (U12) « offre à des clubs amateurs le privilège d'affronter des clubs professionnels français et étrangers », rappelle la municipalité sur son site internet.

Cette année, les clubs des villes jumelles de Plaisir seront notamment à l'honneur, avec Geesthacht (Allemagne), ainsi que Baixa da Banheira et Moita (Portugal). Ils participeront aux côtés de clubs pro-

fessionnels tels que l'Olympique lyonnais, Toulouse, Lens, le FC Bruges (vainqueur de la 1<sup>re</sup> édition il y a deux ans), Le Havre, Norwich, le Red star (club partenaire du FOP) et le Paris FC. « Pour faire vivre ce bel événement, ce sont plus de 70 bénévoles qui se mobiliseront durant tout le week-end afin d'offrir des conditions optimales pour les joueurs ainsi que pour les spectateurs », souligne aussi la commune plaisiroise. Rendez-vous au stade Bernard Giroux le week-end prochain donc. L'entrée est libre et gratuite, renseignements sur fo-plaisir.footeo.com. ■



Rejoignez  
**YES+**

# Étudiants

Vous recherchez un **job** à l'année,  
**enrichissant** et **solidaire** ?

Avec **Yvelines Étudiants Seniors +**,  
rendez visite à des personnes âgées !

**INSCRIPTIONS** : [www.oyesplus.fr](http://www.oyesplus.fr)

**Plus d'infos :**

0 805 38 39 49 (appel gratuit) | [yesplus@yvelines.fr](mailto:yesplus@yvelines.fr)

**Autonom**   
Agence interdépartementale Yvelines et Hauts-de-Seine



**Yvelines**  
Le Département

## Voisins Des objets de collection exposés à la maison Decauville

L'exposition **Partageons nos passions, organisée par le Club des collectionneurs des Yvelines, se tient du 28 octobre au 19 novembre.**

Du 28 octobre au 19 novembre, le Club des collectionneurs des Yvelines organise, à la Maison Decauville, à Voisins-le-Bretonneux, une exposition intitulée **Partageons nos passions**. Elle présentera des objets de collection de tous types.

**« Nombre de collections de grande qualité »**

« Faire collection n'est pas seulement rassembler des objets, c'est aussi chercher à comprendre et surtout à rendre hommage au savoir-faire de ceux qui nous ont précédés, indique le Club des collectionneurs des Yvelines dans un communiqué. Tous les amoureux du passé, les amateurs, les simples curieux pourront donc voir et

admirer d'innombrables objets lors de notre exposition placée sous le signe de l'éclectisme [...]. »

« Les visiteurs pourront donc découvrir de la plus rare à la plus commune, de la plus curieuse à la plus variée, nombre de collections de grande qualité : des moulins à café du monde entier, des objets du parfumeur Guerlain, des appareils photo, tout sur Tintin, des tire-bouchons, des pipes à effigie et bien d'autres choses encore... Citons enfin une présentation particulière sur l'histoire du Japon pendant la guerre de 40 », énumère le Club des collectionneurs des Yvelines. Entrée libre, l'exposition est ouverte du mardi au dimanche de 14 h à 18 h. Détails à culture@voisins78.fr. ■

## Guyancourt Les origamis à l'honneur à l'UVSQ

L'exposition **Cryptorigami – La vie pliée des champignons se tient à la bibliothèque universitaire de SQY jusqu'au 11 décembre.**



La bibliothèque de l'UVSQ, à Guyancourt, accueille l'exposition **Cryptorigami jusqu'au 11 décembre.**

Dans le cadre du festival **Curiositas** organisé par la Diagonale Paris-Saclay et consacré au croisement entre regards scientifiques et artistiques, la bibliothèque universitaire de SQY de l'UVSQ, à Guyancourt, accueille jusqu'au 11 décembre, l'exposition **Cryptorigami – La vie pliée des champignons.**

Elle met en scène les travaux de l'artiste Vincent Floderer.

**Un atelier en lien avec l'exposition ce jeudi**

« Une suite d'installations poétiques, sous forme d'un parcours labyrinthique, invite le public à explorer les univers mystérieux et les pouvoirs magiques de ces règnes du vivant encore largement méconnus, mais sources d'imaginaire et de mythes universels. Un voyage dans les mondes visibles et invisibles au cœur de la matière animée et inanimée : champignons géants, magiques et atomiques, cercle de fées, sporées cosmiques, anatomie de la cellulose, géométrie cachée des végétaux, architecture des cryptogames, origamis volants non identifiés, concrétions minérales, draperies et cristaux, Plis de lumières... », détaille l'UVSQ. Un atelier pliage **Cryptorigami** a lieu le 26 octobre à 14 h en lien avec l'exposition. Renseignements sur bib.uvsq.fr. ■

## Saint-Quentin-en-Yvelines Venez vous faire une peur bleue avec les animations d'Halloween à SQY

Comme chaque année, une diversité d'animations se déroule dans plusieurs villes à l'occasion d'Halloween.

### Élancourt

Comme c'est le cas tous les ans à cette période, France Miniature se met aux couleurs d'Halloween. Le parc aux 117 monuments à taille réduite propose jusqu'au 5 novembre à ses jeunes visiteurs son événement « **Halloween ou un sort** ». « Les monuments sont envahis de chauves-souris, d'araignées, de squelettes et d'autres curiosités », indique France Miniature sur son site internet. Au programme, « **L'épouvantable** » jeu de piste pour retrouver qui a dérobé les bijoux de la reine AliénOs de la Citrouille, des animations avec la compagnie circassienne Circo criollo, ou encore des distributions de bonbons. Détails sur franceminiature.fr. D'autre part, le PAAJ de la municipalité propose plusieurs animations jusqu'au 3 novembre (voir elancourt.fr)

### Guyancourt

Une marche nocturne terrifiante, mais pour la bonne cause. L'Amicale laïque de Guyancourt et les musiciens de Calibeurdaine organisent le 27 octobre, de 18 h à 20 h, une marche au départ de la maison de quartier Renoir. Dégustation de la soupe des sorcières et bal folk sont aussi au programme, ainsi qu'une vente de gâteaux et boissons sur place. L'événement est accessible à tous, parents et enfants déguisés (prévoir une éco cup et une lampe de poche). Une participation d'au moins 2 euros par personne est demandée (gratuit pour les moins de 12 ans). Les fonds seront intégralement reversés à l'AFM Téléthon.

Le 30 octobre, de 14 h à 17 h, un atelier de création de décorations et accessoires d'Halloween est proposé aux enfants de plus de 8 ans au centre social Kosma. Gratuit sur inscription, renseignements au 01 30 57 20 40. Le lendemain, sur le même lieu, les plus de 8 ans pourront participer à un atelier culinaire de 14 h à 18 h, et à une soirée Halloween de 18 h 30 à 22 h. Gratuit, sur inscription, à mq.kosma@ville-guyancourt.fr. Le même jour, de 15 h à 17 h, est proposé un atelier citrouilles pour les familles avec enfants à partir de 6 ans, à la maison de quartier Renoir. Gratuit sur inscription, au 01 30 43 45 44.

### Les Clayes

Outre le concours de décorations (lire notre édition de la semaine der-



De nombreuses animations et décorations d'Halloween s'invitent à SQY en cette fin du mois d'octobre.

nière), les festivités d'Halloween se dérouleront de plusieurs manières à l'espace Noiret. Par une programmation cinématographique d'abord. Le 28 octobre, le cinéma clétien proposera de nombreuses projections pour tous les âges. À 14 h, une sélection de cinq courts métrages pour les tout-petits sera diffusée. Place ensuite aux films plus familiaux avec, à 16 h 30, *La famille Addams*, à 19 h *Beetlejuice* (chacun de ces films sera suivi d'un quiz). Le soir, il sera temps de passer les films les plus terrifiants. À 21 h, *L'exorciste* (suivi là aussi d'un quizz), et, à 23 h, *L'exorciste – Dévotion*. Le 31 octobre, de 14 h à 17 h 30, des animations maquillage, décorations, masque, ou encore chasse aux bonbons, auront lieu à et devant l'espace Noiret. De 17 h 30 à 18 h 30, stands photos et gourmandises permettront de poursuivre les festivités avant, à 18 h 30, le spectacle *Cernunnos*. Renseignements au 01 30 79 38 96. Sans oublier non plus la course *Trail'Oween* le 1<sup>er</sup> novembre au parc Carillon (détails sur trail-oween.jimdo.free.com).

### Montigny

À l'espace Saint-Quentin, rejoignez la *Mystery academy*. Jusqu'au 28 octobre, le centre commercial fête ainsi Halloween sur le thème de *Harry Potter* et de la série *Wednesday*, de 11 h à 19 h sur la place des Pyramides. « *Laissez-vous emporter par l'art de la divination avec la lecture de vos thèmes astraux, ou découvrez une nouvelle facette de la magie en participant à des ateliers de jardinage en paper toy. Les apprentis sorciers pourront eux maîtriser l'art des potions magiques lors de nos cours exclusifs. Rejoignez-nous pour une expérience pleine d'énigmes et de surprises*, précise l'espace Saint-Quentin sur son site internet. *Mais ce*

*n'est pas tout ! De nombreuses surprises seront à gagner en participant à notre jeu digital.* » Gratuit, renseignements sur espacestquentin.com.

### Plaisir

La *Nuit de la peur*. C'est le nom de l'événement pour les adolescents organisé par la MAP (Maison des ados). Il aura lieu à la Clé des champs le 31 octobre de 20 h à minuit. Au programme : film d'horreur, friandises, pots d'accueil et des lots à gagner. L'événement est gratuit. Attention, les inscriptions se terminent le 27 octobre. Pour s'inscrire, appeler le 06 76 26 21 10 ou se rendre à la MAP.

### Villepreux

C'est devenu une coutume depuis plusieurs années maintenant. La maison Saint-Vincent se transforme pour quelques jours en maison hantée, les 28, 29 et 31 octobre. « *Venez résoudre le mystère du "Château Mongommery" avec des énigmes de différents niveaux à travers le vieux village* », annonce la Ville. Détails et inscriptions sur villepreux.fr.

### Voisins

La *murder party Enquête à la tour*, organisée chaque année à cette période, se tient le 30 octobre à 19 h salle de la Tour. « *Le prince est de mener une enquête, conduire des interrogatoires, examiner la scène du crime, résoudre des énigmes afin de trouver le meurtrier*, détaille le magazine municipal. *Pour vous immerger dans l'histoire, vous vivrez cette aventure aux côtés des acteurs professionnels de la société Harmony magic. Indices, intuition, bon sens vous amèneront à résoudre cette énigme.* » À partir de 10 ans, gratuit, inscription obligatoire à jeunesse@voisins78.fr. ■



# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Alexis Cimolino  
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,  
éditeur et rédacteur en chef :**  
Lahbib Eddaouidi  
le@lagazette-yvelines.fr

**Actualités, sport, culture :**  
Alexis Cimolino  
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

**Publicité :**  
Lahbib Eddaouidi  
pub@lagazette-sqy.fr

**Actualités, faits divers :**  
Pierre Ponlevé  
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Conception graphique :**  
Mélanie Carvalho  
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

**Imprimeur :** Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 10-2023  
Edité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

## JEUX

### SUDOKU : niveau facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 |   |   |   |   |   |   |   |   |
|   | 9 | 6 | 1 | 2 |   | 3 | 8 |   |
| 6 | 3 | 7 |   | 9 |   | 1 | 5 |   |
| 3 |   | 4 | 2 |   |   | 9 | 1 |   |
| 9 | 4 |   |   | 5 |   | 2 | 3 |   |
|   | 2 | 5 |   | 9 | 3 |   | 7 | 4 |
| 1 |   | 2 | 9 |   |   |   | 4 |   |
| 3 | 8 |   | 2 | 6 | 7 |   |   |   |
| 5 | 9 |   |   | 4 |   | 2 | 8 | 7 |

### SUDOKU : niveau difficile

|   |   |   |   |   |  |   |   |   |
|---|---|---|---|---|--|---|---|---|
|   |   |   | 9 | 6 |  |   |   |   |
| 3 |   | 2 |   |   |  |   |   | 1 |
|   | 9 | 8 |   | 6 |  | 2 | 3 |   |
|   |   | 4 |   | 5 |  |   | 7 |   |
|   | 1 |   | 2 | 8 |  | 9 | 5 |   |
|   |   |   | 1 | 2 |  |   |   |   |
|   | 8 |   | 3 | 1 |  | 6 |   |   |
|   |   | 1 |   | 2 |  |   |   |   |
| 7 |   |   | 9 |   |  |   | 1 |   |

### Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 237 du 17 octobre 2023 :

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 8 | 2 | 6 | 1 | 9 | 7 | 3 | 5 |
| 5 | 9 | 6 | 2 | 7 | 3 | 8 | 1 | 4 |
| 7 | 3 | 1 | 5 | 8 | 4 | 2 | 9 | 6 |
| 2 | 5 | 9 | 3 | 6 | 8 | 4 | 7 | 1 |
| 3 | 1 | 7 | 4 | 9 | 5 | 6 | 2 | 8 |
| 6 | 4 | 8 | 1 | 2 | 7 | 9 | 5 | 3 |
| 1 | 7 | 4 | 8 | 3 | 2 | 5 | 6 | 9 |
| 9 | 6 | 5 | 7 | 4 | 1 | 3 | 8 | 2 |
| 8 | 2 | 3 | 9 | 5 | 6 | 1 | 4 | 7 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 3 | 8 | 6 | 9 | 7 | 4 | 5 | 2 |
| 7 | 5 | 4 | 3 | 8 | 2 | 9 | 1 | 6 |
| 9 | 6 | 2 | 5 | 4 | 1 | 7 | 8 | 3 |
| 3 | 7 | 6 | 8 | 5 | 9 | 2 | 4 | 1 |
| 2 | 4 | 1 | 7 | 6 | 3 | 5 | 9 | 8 |
| 8 | 9 | 5 | 2 | 1 | 4 | 6 | 3 | 7 |
| 5 | 2 | 9 | 1 | 3 | 6 | 8 | 7 | 4 |
| 4 | 1 | 7 | 9 | 2 | 8 | 3 | 6 | 5 |
| 6 | 8 | 3 | 4 | 7 | 5 | 1 | 2 | 9 |

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.



**Pitch Immo**

Proche de vous pour aller plus loin

**POUR HABITER OU INVESTIR  
DANS L'IMMOBILIER NEUF**

On vous aide à concrétiser  
votre projet !

RÉSIDENCE  
PRINCIPAL

DISPOSITIF  
LMNP

DISPOSITIF  
PINEL

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

**0 800 123 123**

Service & appel gratuits

**PITCHIMMO.FR**

**VÉLODROME**  
SAINT-QUENTIN  
EN-YVELINES **NATIONAL**



**CIC** 3<sup>ÈME</sup> MANCHE

# ST-QUENTIN- EN-YVELINES

VÉLODROME NATIONAL DE ST-QUENTIN-EN-YVELINES - FRANCE

## 4 NOVEMBRE 2023

RÉSERVEZ VOS BILLETS SUR [WWW.VELODROME-NATIONAL.COM](http://WWW.VELODROME-NATIONAL.COM)

